

## *Biographies des membres nommés au Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG Juillet 2018 – Juillet 2021*



### **Jeremy McBride, Président**

*Avocat, Monckton Chambers, Londres, spécialisé dans les affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme des Nations Unies. Professeur invité, Université d'Europe centrale. Expert scientifique de l'adoption des principes fondamentaux relatifs au statut juridique des ONG et de la Recommandation sur le statut juridique des ONG en Europe (CM/Rec(2007)14). Membre du groupe d'experts chargé de l'élaboration des lignes directrices conjointes OSCE/BIDDH-Commission de Venise sur la liberté d'association. Cofondateur et ancien président d' INTERRIGHTS (Centre international pour la protection juridique des droits de l'Homme). Anciennement maître de conférences en droit international relatif aux droits de l'homme, Université de Birmingham. M. McBride réside à Strasbourg.*



### **Srdjan Blagovcanin**

*Participe activement au secteur des ONG depuis plus de 14 ans (avec Transparency International et sa section nationale en Bosnie-Herzégovine en tant que directeur exécutif et président du conseil d'administration, et aujourd'hui également comme administrateur du Centre d'études électorales). Il est l'auteur de plusieurs études et analyses dans les domaines de l'État de droit, de la bonne gouvernance et des réformes anti-corruption, publiées par la School of Advanced International Studies de l'Université John Hopkins, Friedrich Ebert Stiftung et Transparency International. Il est titulaire d'un master en droit (Université Karl-Franzes, Graz, Autriche) et d'un certificat de spécialisation en droit et droits de l'homme (Washington College of Law, American University). Srdjan Blagovcanin réside à Banja Luka, Bosnie-Herzégovine.*



### **Antoine Buyse**

*Professeur des droits de l'homme dans une perspective multidisciplinaire et directeur de l'Institut néerlandais de recherche sur les droits de l'homme (SIM) à l'Université d'Utrecht. Il siège également aux conseils d'administration de diverses ONG néerlandaises et internationales, dont l'Association des instituts des droits de l'homme et le conseil consultatif de l'antenne néerlandaise du Réseau des universitaires en danger. Son enseignement et ses recherches portent sur le droit international et européen des droits de l'Homme, y compris sur le problème de la réduction de l'espace civique. Il héberge un blog sur la Convention européenne des droits de l'homme. Antoine Buyse vit à Utrecht, aux Pays-Bas.*



### **Pavel Chikov**

*Avocat spécialiste de droits de l'homme et directeur de l'organisation internationale de défense des droits de l'homme Agora, membre du Conseil présidentiel des droits de l'homme (Russie). Faculté de droit (Université d'État de Kazan, Russie) et titulaire d'un MBA (Université du Dakota du Nord, États-Unis) et d'un doctorat en droit international. Travaillant dans le domaine des droits de l'homme depuis 1999, il a organisé la défense juridique de centaines de militants politiques et de la société civile, de blogueurs et de journalistes sous le coup de procédures pénales. Son équipe représente des dizaines d'ONG russes qui subissent depuis 2006 de fortes pressions, y compris de soi-disant « agents étrangers ». Pavel Chikov vit à Kazan, Russie.*



### **Simona Constantinescu**

Experte juridique engagée depuis plus de 20 ans dans la lutte pour un environnement plus favorable aux organisations de la société civile. Elle a fait ses débuts comme avocate et, depuis 2011, est cheffe du développement et de la promotion de la Fondation pour le développement de la société civile. Elle a géré des programmes de subventions associant plus de 250 ONG et a participé à de vastes campagnes de sensibilisation visant à améliorer la législation. Elle a dirigé ou fait partie de dizaines de groupes de travail sur des modifications législatives touchant le secteur tertiaire, que ce soit en tant que rédactrice juridique, chercheuse, porte-parole ou avocate du changement aux niveaux roumain et international. Simona Constantinescu vit à Bucarest, Roumanie.



### **Hugues de Suremain**

Cofondateur et coordinateur juridique de l'ONG « European Prison Litigation Network ». D'abord responsable du pôle enquête de l'Observatoire international des prisons (1999-2004), il a ensuite assuré la fonction de coordinateur juridique et du contentieux (2004-2010). Entre 2011 et 2016, avocat au barreau de Paris, il a exercé au sein d'un cabinet juridique spécialisé auprès de la Cour administrative suprême et de la Haute Cour de justice. Entre 2014 et 2016, il a collaboré en tant que chercheur avec l'Université de Florence. Il est actuellement membre du conseil d'administration de l'Observatoire international des prisons. Hugues de Suremain vit à Kiev, Ukraine.



### **Carla Ferstman**

Maître de conférences à la faculté de droit de l'Université de l'Essex. Anciennement directrice juridique (2001 – 2004), puis directrice de REDRESS (2004 – 2018). Après une courte période d'exercice en libéral, elle a travaillé avec le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au Rwanda (1995 – 1997) et avec Amnesty International (1998 – 1999), puis comme conseillère juridique exécutive de la Commission des litiges relatifs au logement et aux biens immeubles en Bosnie-Herzégovine (1999 – 2001). Elle est membre du comité d'experts de l'Initiative pour la Convention contre la torture. Elle siège également aux conseils d'administration de Trauma Treatment International et de la Fondation Nuhanovic et est membre du Comité consultatif d'avocats pour la justice en Libye. Carla Ferstman réside au Royaume-Uni.



### **Jade Glenister**

Juriste diplômée australienne travaillant actuellement au sein d'une organisation indépendante dont l'action consiste à inspecter et contrôler le traitement et les conditions de vie des détenus au Royaume-Uni. Elle a dispensé des conseils juridiques et stratégiques dans plusieurs pays d'Europe à travers des projets relatifs aux droits de l'homme, en se concentrant sur l'égalité, la non-discrimination et l'interdiction de la torture et des mauvais traitements. Ancienne rédactrice en chef adjointe de *The Equal Rights Review*, elle est également coauteure de *Justice or Complicity? LGBT Rights and the Russian Courts*. Elle a formé au droit à l'égalité des avocats, des parajuristes, des journalistes, des ONG et des fonctionnaires. Mme Glenister vit à Londres.



### **Dragan Golubovic**

Originaire de Serbie, consultant international, professeur de droit et membre du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG depuis sa création en 2008. Il est titulaire d'une licence et d'un master de la faculté de droit de Novi Sad (Újvidék), d'un master en droit de l'Université de l'État de New York et d'un doctorat en sciences juridiques de l'Université d'Europe centrale de Budapest. Il a collaboré à des projets dans les domaines de la société civile, de l'entrepreneuriat social, des droits de l'homme, de l'administration publique et de la participation citoyenne dans plus de 20 pays. De 1998 à 2013, il a été conseiller juridique principal auprès du International Center for Not-for-Profit Law (Washington D.C.), ainsi que du European Center for Not-for-Profit Law (Budapest). Dragan Golubovic réside à Budapest.



### **Katerina Hadzi-Miceva Evans**

*Katerina œuvre à la protection et au renforcement de l'espace dévolu à la société civile depuis son engagement dans le secteur des ONG en Macédoine, en 1998. Par la suite, elle a été cofondatrice de l'Initiative des étudiants pour les droits de l'homme au sein de l'Université d'Europe centrale, où elle a obtenu une maîtrise en droit. Prenant conscience de la nécessité d'un cadre juridique sûr pour encourager l'action citoyenne, elle a rejoint en 2001 le European Center for Not-for-Profit Law dont elle est devenue la directrice exécutive. Elle apporte ses compétences d'experte aux ONG, aux pouvoirs publics, aux organismes internationaux, mène des recherches, intervient dans le cadre d'événements à haut niveau et participe à l'élaboration de stratégies visant à créer des conditions politiques et juridiques favorables aux progrès de la société civile. Katerina Hadzi-Miceva Evans est macédonienne et réside à Cambridge, Royaume-Uni.*



### **Rytis Jokubauskas**

*Expert juridique depuis plus de 20 ans dans le domaine du droit en matière d'ONG. Avocat, consultant international pour le Conseil de l'Europe, l'UE et autres projets d'organisations internationales sur la réforme du secteur de la justice et l'État de droit. A fondé l'ONG Law Institute en 2004 dans le but de créer un environnement juridique plus favorable aux ONG et à la société civile et collabore à la plupart des projets d'élaboration de textes juridiques relatifs aux ONG lituanienes. Rytis est également consultant pour la Coalition des ONG – un important réseau de coordination des ONG en Lituanie. Il représente également des organisations lituanienes au sein du Conseil des barreaux européens (CCBE) et de l'Organisation européenne des consommateurs (BEUC). Rytis Jokubauskas vit à Vilnius.*



### **Ulaş Karan**

*Professeur associé de droit constitutionnel à la faculté de droit de l'Université Bilgi d'Istanbul et membre du conseil d'administration du Centre de recherche sur le droit humains de l'Université. Titulaire d'un LLM et d'un doctorat en droit public, ses recherches et études portaient principalement sur la discrimination, le discours de haine et les crimes de haine, la liberté d'expression, d'association et de réunion, l'application individuelle à la Cour européenne des droits de l'homme et à la Cour constitutionnelle turque. Il est auteur de plusieurs rapports, manuels, livres et articles dans ces domaines et membre du réseau européen d'experts juridiques en matière d'égalité des sexes et de non-discrimination ainsi que du groupe d'étude de Berkeley sur le droit de en matière d'égalité comparée et de lutte contre la discrimination. Ulaş Karan réside à Istanbul, en Turquie.*



### **Goran Miletic**

*Avocat spécialiste des droits de l'homme et directeur pour l'Europe de Civil Rights Defenders, Goran Miletic est membre de la Commission européenne sur la loi relative à l'orientation sexuelle, et auteur de nombreux rapports portant sur les droits de l'homme dans la région des Balkans, essentiellement axés sur les Roms, les minorités nationales, les LGBT et les défenseurs des droits humains. Son domaine d'action privilégié au sein de Civil Rights Defenders est le renforcement de la protection des défenseurs des droits de l'homme et la création d'un environnement favorable à l'action des ONG. Il est à l'origine de nombreuses et importantes manifestations de défense des droits de l'homme dans la région, tels le forum de l'État de droit, le concours de plaidoirie et le sommet sur les Roms. Goran Miletic vit à Belgrade, Serbie.*



### **Rita Patrício**

*Directrice exécutive d'Amnesty International auprès du Conseil de l'Europe depuis 2010. Elle est chargée de la promotion d'Amnesty International auprès du Conseil de l'Europe. Elle a précédemment travaillé comme conseillère du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, au sein de la Mission du Portugal auprès de l'ONU, à New York, avec l'Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau au Mozambique, et enfin pour la Coalition pour la Cour pénale internationale. Elle est diplômée en droit de l'Université de Lisbonne et titulaire de maîtrises européennes en droits de l'homme et démocratisation décernées par le Centre européen interuniversitaire pour les droits de l'homme et la démocratisation. Rita Patrício est portugaise et réside à Strasbourg, France.*



### **Loredana Tassone**

*Juriste qualifiée en Italie et en France, titulaire de doctorats des Universités de Strasbourg et de Rome, elle est avocate et formatrice, et membre de la Fédération des barreaux d'Europe (FBE) et du Conseil des barreaux européens (CCBE). Elle a débuté comme juriste à la Cour européenne des droits de l'homme et a travaillé pour le Conseil de l'Europe au sein du Service des questions juridiques et des droits de l'homme et en tant que consultante externe pour le Programme multilatéral européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (Programme HELP). Elle a été chargée d'enseignement à l'Université de Salford, membre du Manchester International Law Centre (MILC), et responsable en qualité de rapporteure du projet Oxford University Press for International Organisations (OXIO). Loredana Tassone vit à Bruxelles, Belgique.*



### **Cyril Ritchie, Président Honoraire**

*A joué un rôle déterminant dans la formulation originale des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur le fonctionnement des ONG en Europe, et a représenté la Conférence des OING au sein du comité d'experts chargés de la rédaction de la Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2007) 14 sur le statut juridique des organisations non-gouvernementales en Europe. Il a été président du regroupement d'ONG sur la société civile et la démocratie en Europe de 2000 à 2008. Depuis 2011, Cyril Ritchie est président de la Conférence des organisations non-gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CoNGO), et du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG (janvier 2008 - juillet 2018). Cyril Ritchie réside à Genève, Suisse.*